

MENTORAT MIXITÉ - BRISER LE PLAFOND DE VERRE

Nom de l'entreprise : CREDIT AGRICOLE - INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

Secteur d'activité : Activités financières et d'assurance

Catégorie de l'entreprise : Grande Entreprise

Description de l'action

Création d'un programme de Mentorat entre les collaboratrices expérimentées qui souhaitent évoluer et les dirigeants du Groupe qui leur apportent leurs conseil et leur expérience

Contexte

Début 2022, une nouvelle promotion de Mentorat par les membres du Comité de Direction Générale de CA Indosuez a été lancée. Ainsi, ce sont 14 binômes réunissant les dirigeants de notre Métier et des collaboratrices, issues de toutes nos entités, reflétant la diversité de nos métiers et la richesse de nos talents.

Objectifs

Cet exercice poursuit plusieurs objectifs : - Accompagner des collaboratrices expérimentées dans leur réflexion sur la poursuite de leur développement professionnel tout en bénéficiant des conseils et de l'expérience de dirigeants du Groupe ; - Amplifier les réseaux au sein d'Indosuez ; - Approfondir, de part et d'autre, la connaissance de nos métiers et de notre organisation.

Approche

Le 14 janvier 2022, une réunion de lancement a réuni les 14 mentorées 2022 qui ont pu faire connaissance et partager sur les clés d'un mentorat réussi. Lors de ce programme d'une durée d'environ 6 mois, les échanges entre mentors et mentorées seront uniques et inédits dans leur format et leur fréquence puisqu'ils sont décidés par chacun des binômes. Ces rencontres offrent un espace privilégié de réflexion et d'expression confidentielles, pour chacune des parties prenantes qui partageront notamment leurs expériences respectives et leurs objectifs de développement professionnel et personnel. Ouverture, bienveillance et audace seront les maîtres mots de ce mentorat.

Impact

Pour ce qui est des évolutions de la mixité dans nos instances de direction, depuis 2019, 30 dirigeants ont intégré les Comités de Direction de nos différentes entités, parmi lesquels 15 femmes, ce qui nous a permis d'atteindre au 1/1/2022 un taux de féminisation de 31%.

« A faire »

Encourager les femmes à réaliser leurs objectifs de développement professionnel Le programme doit être effectué avec des rdv réguliers et sur une période probante Le Mentorat doit s'effectuer avec des membres de la Direction pour avoir un effet impactant

« **Ne pas faire** »

Ne pas respecter les critères précédents